



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E2223

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2026

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2017

Capital : 35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 95 B 37

Siret : 399 695 790 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8001386

Assurance Responsabilité Travaux :

ACTE IARD 2725643

Assurance Responsabilité Civile :

ACTE IARD 2725643

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SAS CHOVIN

514 AVENUE DES MONTS DU MATIN
LE PRE BRUN
26300 MARCHES

Téléphone : 04 75 47 48 56

Portable : 06 09 51 70 48

Fax : 04 75 47 43 17

Site Internet : <http://www.chovin.fr>

E-mail : ludivine@chovin.fr

Responsabilité légale :

ROBIN NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 14 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/12/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1